

Municipales 2014 - Les tribunes

Les villes moyennes, espaces en voie de disparition ?

DANIEL BEHAR GÉOGRAPHE ET PHILIPPE ESTÈBE GÉOGRAPHE 12 MARS 2014 À 20:36



Performance d'artistes lors du festival du théâtre de rue à Aurillac, 2013. (Photo : JEFF PACHOUD.AFP)

TRIBUNE La France des préfetures et sous-préfetures n'est pas un mythe, elle constitue même l'armature du territoire et en explique nombre des qualités et des faiblesses. Enfants chéries de l'Etat impérial, monarchique et républicain, les villes moyennes ont connu une place privilégiée dans l'Hexagone. Elles ont prospéré grâce au quadrillage étatique avec son cortège de préfets, de magistrats, d'enseignants et d'administrateurs. Leur relatif isolement - lié à la faible densité du pays - leur a conféré une forme de monopole administratif et commercial, voire industriel.

Plusieurs travaux montrent même qu'en France la notion d'exode rural reste très relative : «l'exil» paysan se résume souvent à des déplacements de quelques dizaines de kilomètres, de la campagne vers la ville petite ou moyenne la plus proche. Cela explique aussi que les grandes villes n'aient pas eu, pendant longtemps, la croissance qu'elles ont connue dans les pays voisins, les villes moyennes agissant comme un verrou dans un contexte démographique déprimé - jusqu'au milieu du XX^e siècle du moins.

Les villes moyennes ont même fait l'objet, dans les années 70, d'une politique ad hoc, destinée à les valoriser comme villes «où il fait bon vivre» et finançant avec libéralité des opérations d'embellissement - qui n'ont pas peu contribué à leur conférer une certaine uniformité, qui peut d'ailleurs expliquer en partie les faiblesses actuelles de leurs centres anciens.

Ces villes font désormais face à plusieurs processus de déstabilisation. La mobilité des personnes leur fait peu à peu perdre leur monopole administratif et économique sur leur bassin de clientèle. La croissance des grandes villes, qui attirent population et emplois, concentre les fonctions supérieures d'éducation, de culture, de loisir et grignote les «parts de marché territoriales» des villes moyennes. La réduction des effectifs atteint durement les industries situées dans les villes moyennes, particulièrement dans les régions les plus anciennement industrielles. Et surtout, les villes moyennes sont peu à peu délaissées par l'Etat dont les effectifs, décentralisation et rationalisation obligeant, se retirent physiquement des territoires pour concentrer ce qui reste des troupes dans les capitales régionales.

La réforme des cartes judiciaires, militaires ou hospitalières peut être fatale aux préfetures les plus petites, et plus encore aux sous-préfetures.

Signe des temps, après avoir financé le développement d'universités dans les villes moyennes, l'Etat, dans les années 2000, se tourne de plus en plus vers les métropoles. Plan campus, appel à coopération métropolitaine, pôles de compétitivité : autant de gestes (et de milliards d'euros) dépensés en faveur des grandes villes, au nom de la compétitivité du pays. Face à cette nouvelle alliance Etat-métropoles, les villes moyennes peuvent s'estimer - après avoir profité de ses largesses - abandonnées par l'Etat. Elles sont orphelines. Livrés à eux-mêmes, les acteurs des villes moyennes ont dû s'organiser en fonction des ressources et de leur situation géographique. Ils ne sont pas cependant totalement démunis. Le développement de l'intercommunalité et le renforcement des conseils généraux contribuent à maintenir une fonction administrative et à assurer une emprise sur le territoire environnant. La distance aux capitales régionales et aux métropoles, et les relations qu'elles nouent avec elles deviennent, un facteur décisif pour les villes moyennes.

Certaines villes moyennes s'inscrivent fonctionnellement puis politiquement au sein d'un système métropolitain animé par la capitale régionale. C'est le cas de quelques villes autour de Lyon, ou de Toulouse, qui tissent des liens d'interdépendance économique, culturelle et touristique avec la grande ville, en assumant une forme de satellisation. D'autres concluent des accords spécifiques avec la grande ville proche : c'est le cas de Saint-Nazaire qui se rapproche de Nantes, ou de Riom qui s'intègre dans une sorte de conurbation avec Clermont-Ferrand. Ces intégrations «métropolitaines» sont plutôt bénéfiques aux villes moyennes qui voient croître leur population et leur emploi.

Une deuxième catégorie de villes moyennes, plus distantes des métropoles, peut bénéficier de leur influence sans pour autant perdre leur emprise sur leur territoire. C'est le cas de Rodez, du Puy-en-Velay ou d'Aurillac dans le Massif central. Elles maintiennent une activité économique et industrielle, commerciale et administrative et perpétuent une emprise sur leur bassin. Quelques-unes ont su construire des attractivités particulières, avec des investissements publics, ou des événements dans le domaine culturel notamment - musée Soulagès à Rodez, festival du théâtre de rue à Aurillac ou chemins de Saint-Jacques au Puy - qui leur permettent d'élargir leur clientèle.

Il reste une troisième catégorie, située dans le vaste croissant qui relie le cœur de la Basse-Normandie à la Bourgogne, en passant par la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne. Ces villes représentent une part résiduelle du territoire et de ses habitants, mais leurs difficultés sont réelles et les perspectives d'évolution bien minces. Ici, la question des villes moyennes se confond avec celle du territoire : ce n'est plus la catégorie en tant que telle qui pose problème, mais la place de ces espaces de vieille industrie et d'agriculture extensive dans l'ensemble national.

Au total, même si les villes moyennes présentent certains traits communs - poids du secteur public, dévitalisation des centres anciens au profit d'une périphérie dynamique - la catégorie n'a plus de sens, car elle ne désigne plus un ensemble de fonctions homogènes l'architecture politique du territoire. Elles illustrent cependant un enjeu de l'aménagement contemporain du territoire : les trajectoires divergent lorsque l'uniformité républicaine se décompose. Faut-il pour autant regretter le joli temps des sous-préfectures ? Ce serait refuser le processus de décentralisation. Mais peut-être sommes-nous restés profondément jacobins.

Daniel BEHAR Géographe et Philippe ESTÈBE Géographe